

# DOB 2023

CONSEIL MUNICIPAL  
DU 22 MARS 2023

# OBJECTIFS DU DOB

- ✓ **Le débat d'orientation budgétaire** représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités.
- ✓ Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière préalablement au vote du budget primitif.

# DISPOSITIONS LÉGALES :

- ✓ Le DOB est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants, des EPCI et syndicats mixtes comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (Art. L.2312-1, L.3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L5622-3 du CGCT).
- ✓ En cas d'absence de DOB : toute délibération relative à l'adoption du budget primitif est illégale.
- ✓ Le budget primitif est voté au cours d'une séance ultérieure et distincte, le DOB ne peut intervenir ni le même jour, ni à la même séance que le vote du budget.

# QUELS DOCUMENTS ÉTABLIR

Présentation au conseil municipal du rapport d'orientation budgétaire

Prise d'une délibération qui prend acte de la tenue du DOB

Rédaction et publicité du compte rendu de séance présentant le DOB

# RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

**CONSEIL MUNICIPAL**

**ORIENTATION  
BUDGÉTAIRE**

# CONTEXTE MONDIAL

- Inflation généralisée
- L'Europe impactée par le conflit en Ukraine et sa dépendance aux hydrocarbures Russes

# CONTEXTE NATIONAL

- Rebond de la demande post COVID
- Facteurs climatiques défavorables
- Crise énergétique
- Diminution du pouvoir d'achat en lien avec l'inflation
- Hausse du SMIC
- Suppression de la taxe d'habitation
- Fin de la redevance audiovisuelle
- Mise en place des chèques énergie
- Crise de l'emploi : chômage autour de 7%

# QUE DIT LA LOI DE FINANCES 2023

Suppression de la CVAE en 2 temps : taux fixé à 0,375% pour 2023

Création du « fonds vert » pour les collectivités

Augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 320 millions d'euros soit un total de 26,9 milliards d'euros

Mise en place du filet de sécurité des dépenses d'électricité

Prolongement de la Dotation Solidarité Rurale (DSR) pour les communes nouvelles qui n'étaient plus éligibles en 2023

Réévaluation des taxes locatives repoussée en 2028

# CONTEXTE COMMUNAL



# LA POPULATION

- 3 960 habitants en 2020
- 50% de la population a moins de 45 ans
- 31 entreprises créées en 2021 pour un total de 260 entreprises hors entreprises agricoles

# LES DONNÉES ÉCONOMIQUES

Revenu moyen par ménage

22 140€

Taux de chômage

5,6 %

Part des foyers fiscaux imposés

46%

# LA VOIRIE

- Surface de la commune 45,4 km<sup>2</sup>
- 133 km de voies communales
- Notre commune est traversée par les départementales
  - ✓ D 103 de Périgné à Vitré
  - ✓ D 948 de Niort à Limoges
  - ✓ D 740 de Niort à Brioux
  - ✓ D 108 de Celles à Prahecq

La commune est propriétaire de nombreux bâtiments publics

# LES BÂTIMENTS

Mairies : 4  
Salles des fêtes : 4  
Salles de réunions,  
Locaux associatifs,  
Cinéma,  
Complexe sportif,  
Garages, locaux techniques  
Eglises : 3, temples : 2,  
Abbaye  
Etc ...



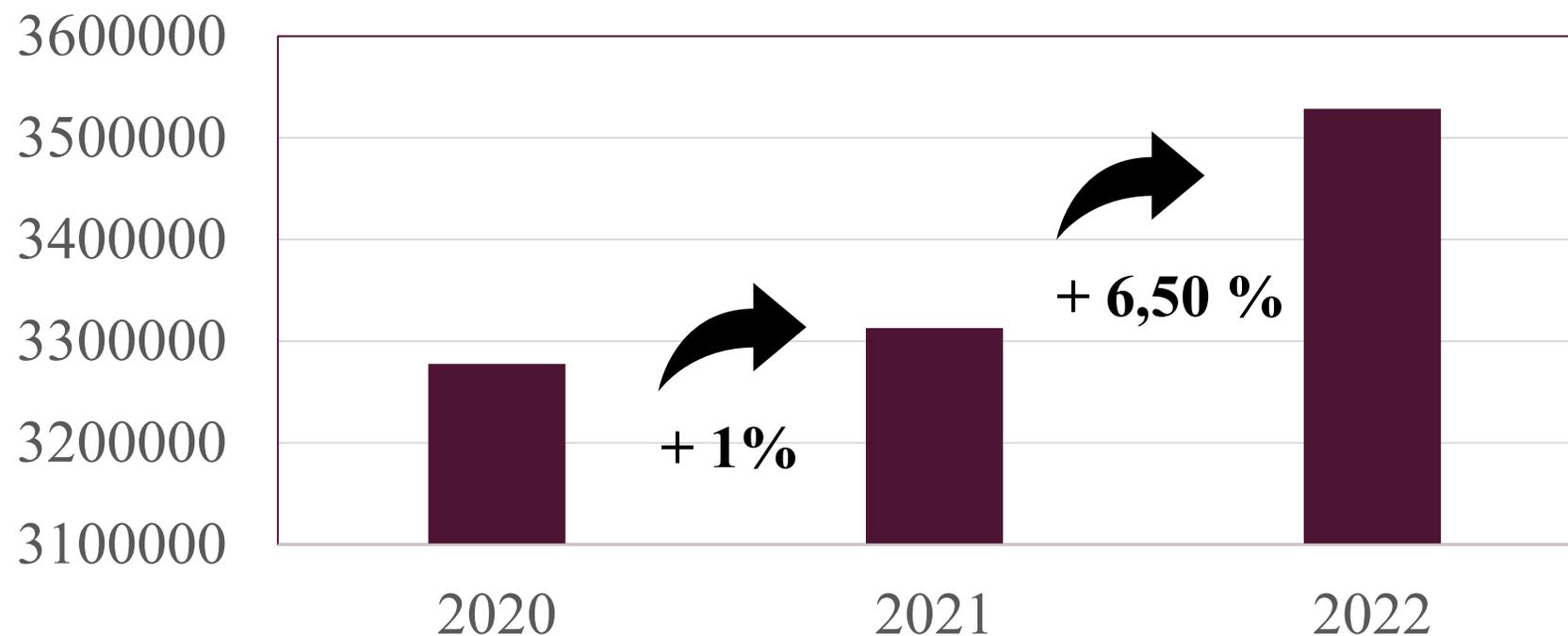
# CONTEXTE FINANCIER DE LA COMMUNE

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019-2022

	2020	2021	2022
Impôts et taxes	1 834 154 € €	1 707 989 €	1 867 926 €
Dotation Globale Fonct.	454 013 €	454 100 €	454 187 €
Autre dotation	764 701 €	947 894 €	1 034 959 €
Produits et services	91 608 €	61 221 €	44 693 €
Autres produits	133 125 €	141 766 €	126 874 €
Total	3 277 601 €	3 312 970 €	3 528 639 €

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019-2022

## Evolution des recettes de fonctionnement

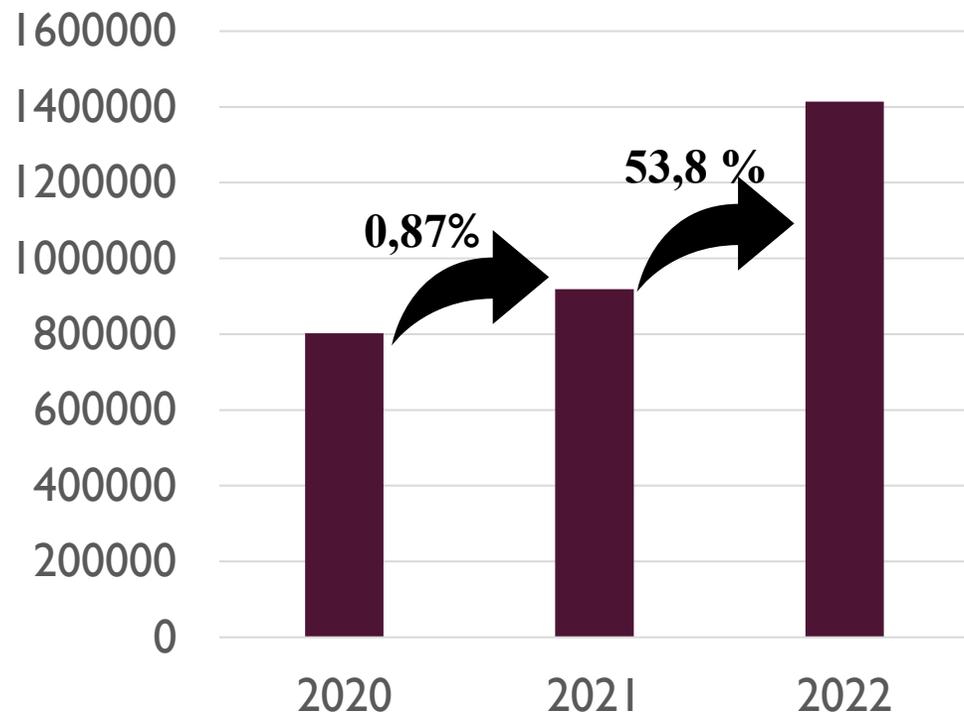


## CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2019-2022

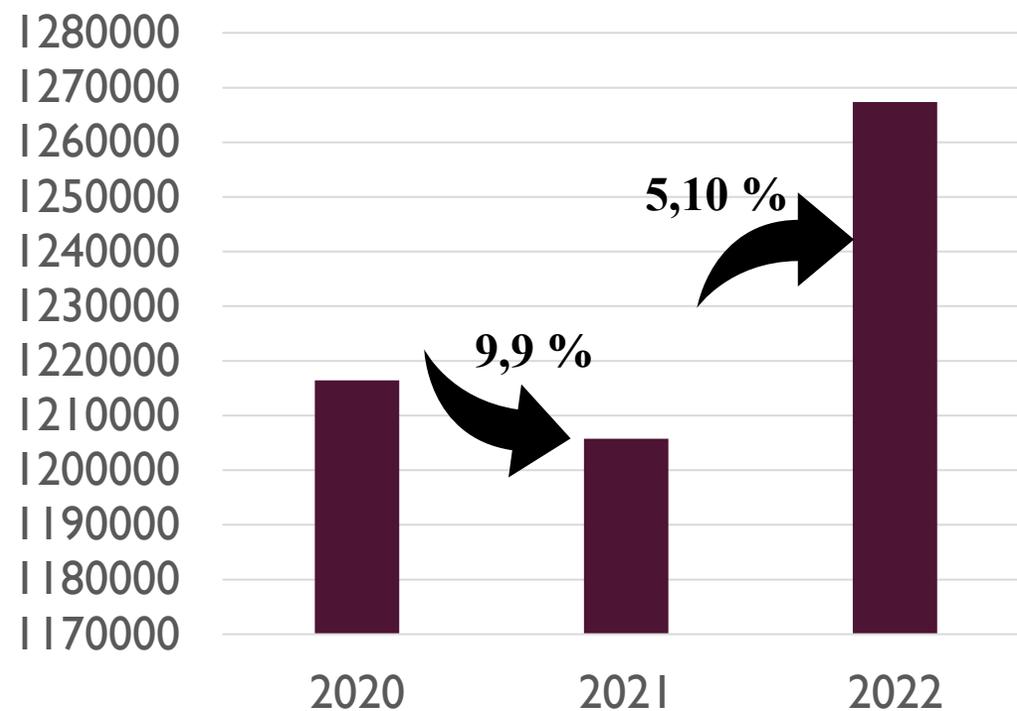
	2020	2021	2022
Charges à caractère général	802 354 €	919 189 €	1 413 939 €
Charges de personnel	1 216 435 €	1 205 775 €	1 267 358 €
Autres charges de gestion courante	276 389 €	294 465 €	292 542 €
Autres dépenses de fonctionnement	105 428 €	90 227 €	126 087 €
Total	2 400 606 €	2 509 656 €	3 099 926 €

# ÉVOLUTION

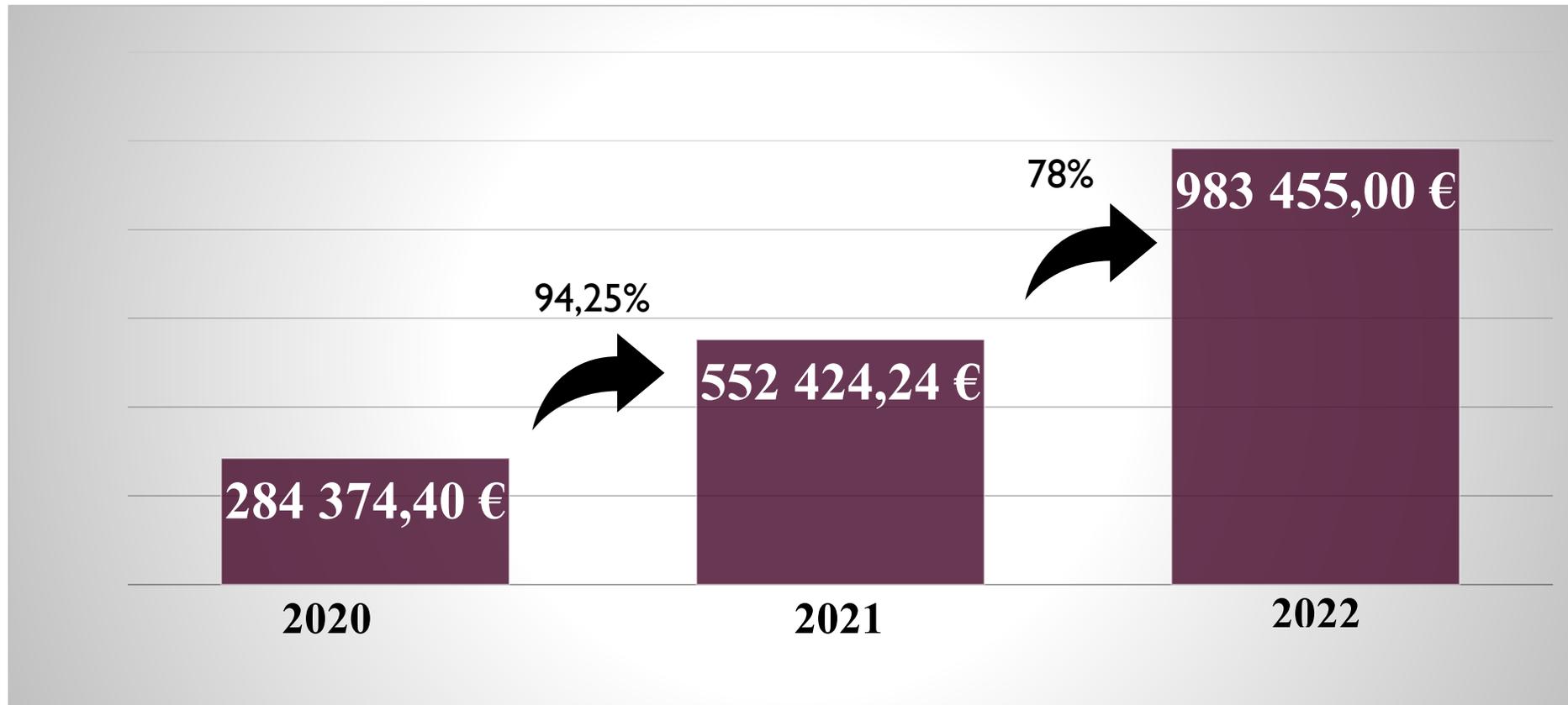
## Charges à caractère général



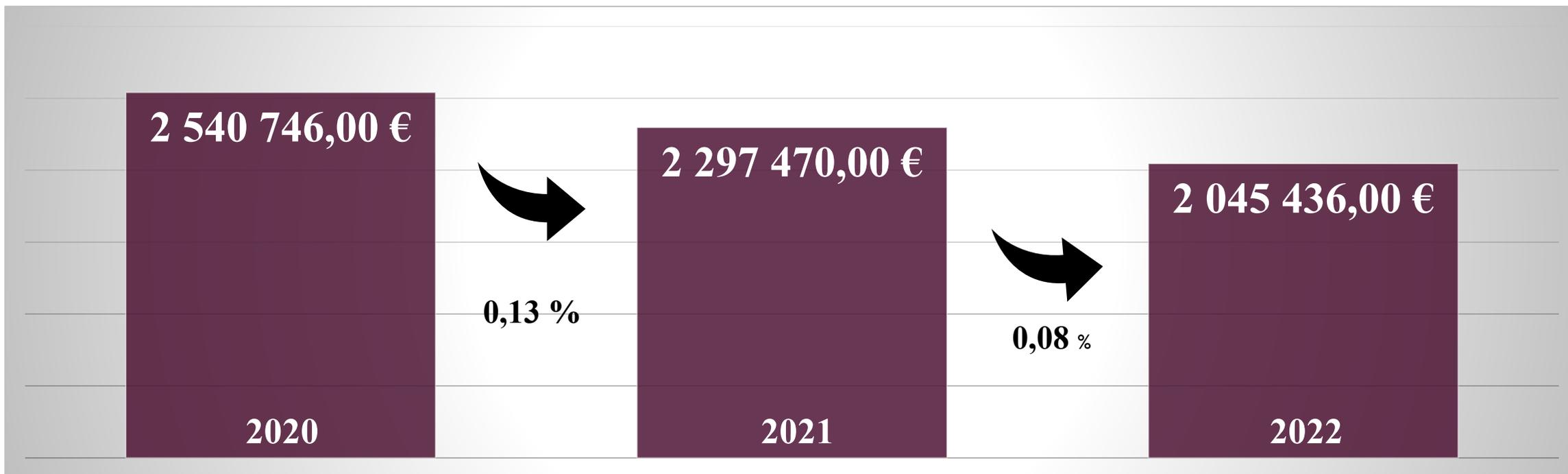
## Charges de personnel



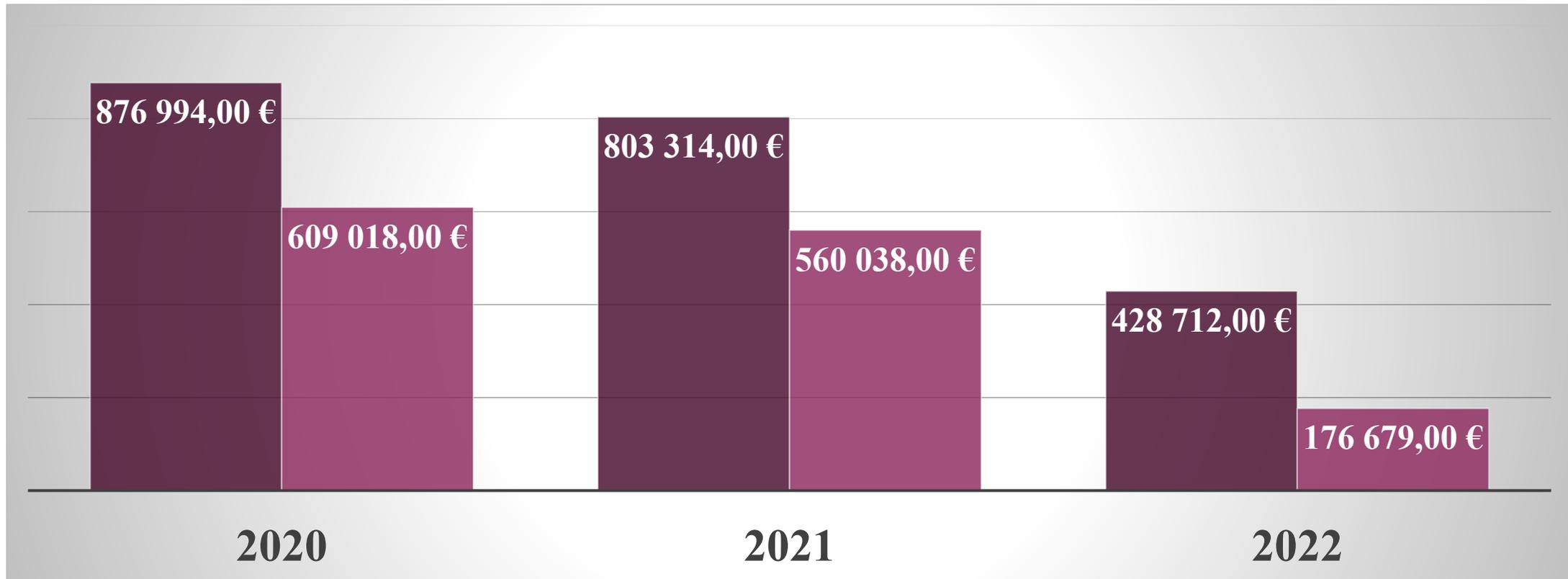
# LES INVESTISSEMENTS



# CAPITAL RESTANT DÛ



# Capacité d'autofinancement (CAF)



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2023

CAF Nette

CAF Brute

# LES TAUX DES TAXES

- **Taxe d'habitation.** 13,80 %
- **Taxe foncière bâti** 37,88 %
- **Taxe foncière non bâti.** 58,33 %

# PERSPECTIVES ET STRATÉGIE

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2023



# LES DÉPENSES D'ÉNERGIE

	KWh	2022	2023
Conso électrique			
Bâtiments	257 062	72 157,30 €	82 362,70 €
Complexe sportif	174 941	38 997,70 €	58 616,60 €
Salles des fêtes, abbaye et Dalban	205 265	47 005,00 €	68 784,30 €
Eclairage public	82 800	16 256,00 €	39 920,00 €
Consommation gaz	328 592	24 667,10 €	68 377,30 €
Consommation fioul		36 775,00€	40 000,00 €
<b>Total (arrondi)</b>		<b>235 858 €</b>	<b>358 061€</b>

# LES MESURES PRISES

- Augmentation des tarifs de location de salles
- Arrêt de l'éclairage public du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre
- Baisse du chauffage dans les salles municipales

# LES TRAVAUX

- Programme de travaux de voirie identique à 2022
- Planification des études et travaux d'enfouissement des réseaux
- Planification de l'achat de matériels
- Fin des travaux de la médiathèque-ludothèque

# LES ÉTUDES

- Cimetière
- Ateliers municipaux
- Diagnostic des bâtiments classés : église de Verrines et Abbaye

# LES INCONTOURNABLES

- Augmentation des dépenses énergétiques
- Recours à l'emprunt pour la médiathèque et le terrain de foot

# LES GRANDS PROJETS

- Travaux de la zone de l'Aumônerie : possibilité de faire un AP/CP sur 2 ou 3 ans
- Terrain de foot : sur l'année 2023

# ORIENTATIONS

- Maintien des taux
- Maintien des subventions
- Subvention du CCAS augmentée de 5 000 € pour répondre à l'augmentation des demandes d'aides
- Maintien du dispositif « argent de poche »
- Remplacement des agents partant en retraite



# LE LOTISSEMENT DES POÈTES

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2023

	<b>DÉPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Fonctionnement	294 127,18 €	364 176,32 €
Investissement	519 988,24 €	291 967,74 €
<b>TOTAL CUMULÉ</b>	<b>814 115,42 €</b>	<b>656 144,06 €</b>

# LOTISSEMENT DES POÈTES

- Nombre de parcelles restant :
  - 6 parcelles à vendre
- Report de la voirie en 2024
- Mise en vente du terrain prévu pour les tranches suivantes

# LA GENDARMERIE

	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTATS
Fonctionnement	45 887,97 €	111 028,00 €	65 140,03 €
Investissements	61 529,49 €	65 045,35 €	3 515,86 €
<b>TOTAL CUMULÉ</b>	<b>107 417,46 €</b>	<b>176 073,35 €</b>	<b>68 655,86 €</b>

# TRAVAUX PRÉVUS POUR 2023 :

Les travaux prévus incombent au propriétaire et seront réalisés par des artisans locaux

- Peinture intérieure complète de la gendarmerie
- Changement de divers luminaires extérieurs
- Pose de claustras devant les logements
- Travaux dans certains logements

MERCI DE VOTRE ATTENTION

# AVIS DU CONSEIL



CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2023

